

BRUXELLES PATRIMOINES



Avril 2016 | N° 18

Dossier **LES HÔTELS COMMUNAUX**

Varia **BRUCIEL**

DOSSIER

L'ANCIEN HÔTEL COMMUNAL DE LAEKEN

RESTAURATION ET RÉAFFECTATION

BARBARA PECHUR

ASSOCIÉE ET RESPONSABLE DE PROJET,
ORIGIN ARCHITECTURE & ENGINEERING



Vue de la salle du conseil,
décorée des toiles
du peintre Prosper Colmant
(1867-1943)

(georgesdekinder.com © SPRB).

QUE FAIRE D'UN HÔTEL COMMUNAL DÉSFFECTÉ ? L'HISTOIRE DE LA MAISON COMMUNALE DE LAEKEN EST ÉDIFIANTE. Délaissée neuf ans seulement après sa construction à la suite du rattachement de cette commune à la Ville de Bruxelles en 1921, cet édifice remarquable a traversé le temps en fonctionnant comme une antenne administrative décentralisée pour la Ville de Bruxelles. L'édifice, érigé par l'architecte Bonduelle et achevé en 1912, a récemment fait l'objet d'une restauration, d'une rénovation et d'une réaffectation. L'architecte en charge des travaux partage ici la réflexion qui, sur base d'une analyse fine de la situation d'origine, a guidé le projet d'intervention.

Fig. 1

Ancienne vue de la place Bockstael après la construction de l'hôtel communal (Collection Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB-SPRB).



À la fin du XIX^e siècle, la population de Laeken s'est considérablement accrue, atteignant les 100.000 habitants. La maison communale, sise rue des Palais-Outre-Ponts 458-460 et édifée en 1842-1864, étant devenue trop petite, il fallait en construire une nouvelle plus spacieuse. Le choix du site fut l'objet de nombreuses discussions. Le 24 juillet 1903, le conseil communal choisit comme emplacement l'actuel square des Combattants dans la perspective du boulevard Bockstael. En septembre, le roi Léopold II intima à la commune (Laeken est lieu de résidence royale) d'implanter la future maison communale à l'emplacement de l'actuelle place Bockstael. À l'époque, il s'agit d'une place à créer, en partie au-dessus du chemin de fer dans un quartier encore en friche. Une liaison ferroviaire entièrement aux frais de l'État fut promise à la commune. La nouvelle solution imposée à cette dernière la dotait sans frais d'une

place communale d'un hectare qui améliorerait la liaison entre les anciens et les nouveaux quartiers (fig. 1).

UN MONUMENT NÉOCLASSIQUE

La maison communale de Laeken fut bâtie à partir de 1907 selon des plans conçus par les architectes Paul Bonduelle et Charley Gilson, lauréats d'un concours organisé par la commune. Le nouvel édifice, conçu dans le style néo-Renaissance flamande métissé d'influence française, est inauguré en 1912 (fig. 2a et 2b).

Occupant un îlot complet, le bâtiment présente un plan en U, d'une

ordonnance régulière et symétrique. Il est composé d'un corps principal (cinq niveaux) dominé par une haute tour-beffroi, en décrochement par rapport à la façade principale qui s'ouvre sur la place Bockstael. De part et d'autre, deux ailes (quatre niveaux) se déroulent le long du boulevard Émile Bockstael et de la rue Tielemans. L'édifice présente, côté intérieur d'îlot, deux cours anglaises séparées par une aile centrale contenant l'atrium (salle des guichets), traversant la profondeur de l'îlot (cour police et cour administratif). Les façades de l'édifice en maçonnerie de briques et de pierres d'Euville sont de composition sobre, rythmée par des travées. Des statues ornent les pilastres monumentaux (fig. 3a et 3b).

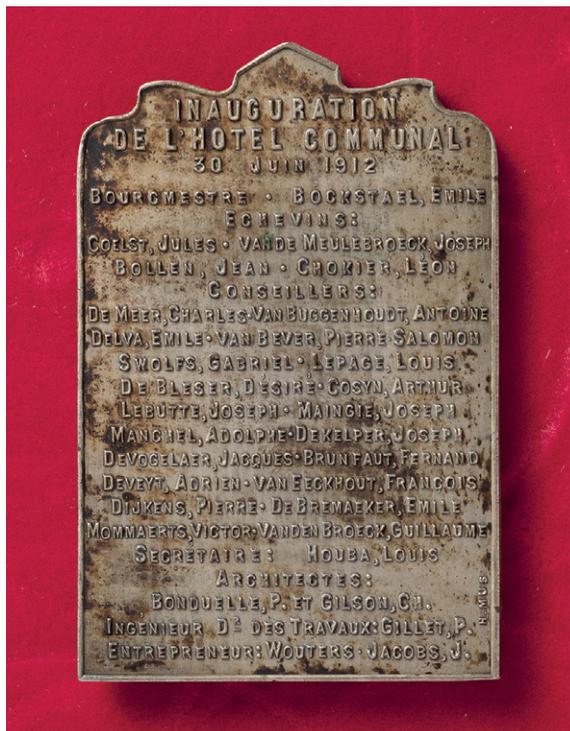


Fig. 2a et 2b

Médaille (recto/verso) frappée lors de l'inauguration (© CIDEP).

L'hôtel communal conçu par Bonduelle respecte les principes d'ordonnement les plus modernes défendus par les théoriciens de l'époque. L'architecture de style classique historicisant (française) du XVIII^e siècle: la hiérarchie des espaces, la symétrie de la composition, l'élégance des proportions classiques du monument, l'organisation interne fonctionnelle... La distinction des espaces y est donc très lisible, l'organisation spatiale précise et ordonnée. Les grandes salles sont les salles de représentation, d'apparat... (moultures, hauteurs, matériaux...) tandis que les locaux arrière sont destinés à accueillir des fonctions plus liées au service, au fonctionnel (fig. 4). Les décors intérieurs sont achevés dans les années qui suivent l'ouverture de l'édifice. Les salles arborent des décors majestueux mais relativement dépouillés vu les moyens réduits mis à disposition. Aux murs et aux plafonds:

moultures, toiles marouflées et peintures conçues par des artistes locaux (fig. 5); au sol, du parquet. De nombreuses sculptures complètent l'ensemble (fig. 6).

Lorsque, quelques années plus tard, en 1921, la commune de Laeken fusionne, pour des raisons financières, avec la Ville de Bruxelles, le bâtiment perdit sa fonction de maison communale. Les mariages ne se feront donc plus place Émile Bockstael; la salle du Conseil et toutes les fonctions annexes sont rattachées à la Ville de Bruxelles. Néanmoins, il a, depuis lors, abrité des services administratifs (service de proximité très apprécié par la population), un département police et des locaux scolaires. À ces fonctions sont venues s'ajouter dans les années 1980, des occupations culturelles, de plus en plus pérennes. Aujourd'hui la «Maison de la Création», le centre culturel

de Bruxelles-Nord, occupe le corps avant. En 1995, une partie de l'hôtel communal (les façades, toitures, corps avant et atrium) a été classée.

LE PROJET DE RÉAFFECTATION

La restauration et la rénovation de l'hôtel communal de Laeken ont été initiées par le maître d'ouvrage, la Ville de Bruxelles. Celui-ci a réalisé des études et a produit un projet pour le réaménagement des locaux administratifs (bibliothèque, police, population...), soit l'entièreté du bâtiment à l'exception du corps avant. En 2003, la Ville de Bruxelles a désigné un auteur de projet, l'Association momentanée A.2R.C-ORIGIN, pour poursuivre la mission et assurer le suivi du chantier pour la restauration, la rénovation et la réaffectation de l'entièreté du bâtiment.



Fig. 3a
 Vue de l'enveloppe extérieure après restauration
 (georgesdekinder.com © SPRB).

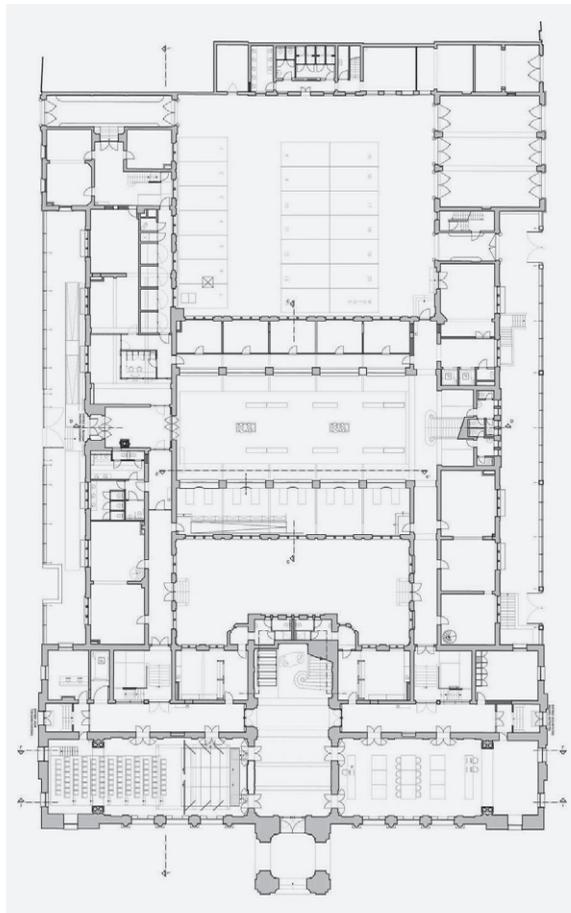


Fig. 4
 Plan de l'édifice (© A.2R.C-ORIGIN).



Fig. 3b
 Détail des statues sur les façades, côté
 place Émile Bockstaël (georgesdekinder.com © SPRB).



Fig. 5
 L'escalier du hall d'entrée, côté place Émile
 Bockstaël (georgesdekinder.com © SPRB).



Fig. 6
 Vues sur la Salle des guichets
 (georgesdekinder.com © SPRB).

Les plus importants travaux d'aménagement intérieur consistaient à créer une nouvelle salle d'archives (étage souterrain sous le patio), à aménager des sanitaires et à déplacer certains services ainsi qu'à adapter la circulation du bâtiment. Les travaux de restauration comportaient la restauration des façades et des toitures et la restauration des parties classées de l'intérieur y compris les œuvres d'art. Il fallait aussi revoir l'intégration des techniques spéciales et équiper le centre culturel en infrastructures techniques, notamment intégrer une salle de spectacle

En amont du projet, une étude minutieuse préalable a été réalisée. L'analyse de l'étude historique, des photographies d'archives, les conclusions des inspections visuelles ont permis de constater que l'hôtel communal de Laeken avait conservé sa composition, son architecture et sa lisibilité originelle. Le projet de restauration et de rénovation s'est orienté particulièrement vers le maintien de cette qualité spatiale et stylistique tout en intégrant les nouvelles affectations de manière à ce que les espaces conservent leurs caractéristiques propres et permettent la perception des nuances de valeur entre les lieux.

Rapidement, il a été décidé d'installer le centre culturel dans le corps avant tandis que les deux ailes latérales du corps arrière ont, en grande partie, conservé leur affectation de bibliothèque, de commissariat de police, de salles polyvalentes supplémentaires et de centre administratif pour la population. Le centre culturel, la « Maison de la Création », occupe ainsi les salles plus nobles, aptes à recevoir des spectacles, concerts, formations... tandis que les locaux plus fonctionnels restent destinés aux bureaux.

LA RESTAURATION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE

L'enveloppe extérieure en maçonnerie de pierre blanche d'Euville et de briques, ornée de sculptures en pierre se trouvait en bon état général et n'a nécessité que des travaux de nettoyage et de remise en état. Seule exception, les sculptures très exposées aux intempéries, ont fait l'objet d'interventions plus lourdes: une consolidation de la pierre était urgente.

Les charpentes sont de types différents: structure métallique dans l'atrium et le corps avant, charpentes en bois dans les ailes latérales. Plusieurs matériaux – ardoises naturelles, zinc à tasseau, étanchéité bitumineuse – y sont employés. Les toitures du corps arrière, encore en bon état, ont été réparées. Les revêtements des toitures du corps avant ont dû être remplacés. Une verrière et un contre-lanterneau surplombent la salle des guichets/atrium. Les structures ont été entièrement conservées et restaurées. Elles ont été munies de vitrages répondant aux exigences de sécu-

rité des personnes et de sécurité au feu (fig. 7). Le système de pose des vitrages sur la verrière correspond à celui d'origine (pose par recouvrement), mais la pose au mastic est complétée par la mise en œuvre d'un profilé pinçant le profil de versant pour garantir une durabilité du système.

DOUBLE VITRAGE DANS LES MENUISERIES CLASSÉES

Une attention particulière a été portée aux menuiseries extérieures en bois. La Ville de Bruxelles souhaitait améliorer les performances thermiques de ces ouvrages. Classées, les menuiseries ont fait l'objet d'un examen détaillé afin de définir les options d'interventions les plus adéquates. Un inventaire spécifique, pièce par pièce (il y a près de 300 châssis), a été établi pour déterminer l'état sanitaire des pièces. Parallèlement, des relevés ont été entrepris pour connaître précisément les dimensions et vérifier la faisabilité d'intégrer un double vitrage. Les châssis sont à double vantail et à imposte fixe, ceux du corps avant

Fig. 7

Vue de la tour, des toitures et de la verrière (georgesdekinder.com © SPRB).





Fig. 8a et 8b

Châssis en bois. Réalisation d'une rainure dans les traverses des profilés ouvrants pour l'intégration de joints (© A.2R.C-ORIGIN).



Fig. 9a et 9b

Intégration de double vitrage, rehausse de la feuillure (2009) (© A.2R.C-ORIGIN).

Fig. 10

Tests pour la mise en couleur des murs (georgesdekinder.com © SPRB).



avec gueule-de-loup, ceux du corps arrière avec simple frappe. Ils étaient tous équipés de simple vitrage posé au mastic (voire avec des parclozes pour les châssis du corps avant). Les systèmes de fermeture présentaient plusieurs pompes plus ou moins moulurées en fonction de l'affectation des espaces concernés (fig. 8a et 8b). Si l'option consistant à restaurer les châssis du corps arrière avec intégration d'un double vitrage a pu être retenue (choix du double vitrage en fonction des propriétés thermiques des murs extérieurs et prise en compte de la ventilation double flux prévue), en cours de chantier, cette option a dû être complètement revue pour les châssis du corps avant dont l'état de conservation était déplorable (fig. 9a et 9b). En accord avec toutes les parties concernées, le renouvellement des châssis du corps avant a été effectué en respectant les caractéristiques des châssis existants (même détail mais profondeur plus importante pour permettre l'intégration d'un double vitrage) et la cohérence avec les interventions exécutées sur les châssis du corps arrière. L'intégration de joints d'étanchéité a également été réalisée pour améliorer davantage le confort des occupants.

LA RESTAURATION DES INTÉRIEURS

L'intérieur du corps avant est classé. Les salles côté place Bockstael sont décorées de moulures, toiles marouflées et peintures conçues par des artistes locaux avec, au sol, du parquet. De nombreuses sculptures et des pièces de mobilier conçues pour le bâtiment complètent l'ensemble. La restauration de cet intérieur classé comprenait plusieurs volets. Elle visait, d'une part, une restauration des moulures et remise en peinture des murs et, d'autre part, la restauration du mobilier et du décor d'origine: chaises, tables, pupitres,

luminaires, miroirs mais également des œuvres d'art (peintures et sculptures). Les plafonds monumentaux en stuc furent restaurés (fig. 10) et tous les intérieurs classés furent peints à la peinture sur base d'huile de lin.

Comme signalé précédemment, les décors intérieurs de l'hôtel communal comportent un certain nombre d'œuvres artistiques. Conçues entre 1916 et 1922, par des artistes locaux,

ces œuvres complètent le décor fixe de l'hôtel communal. Ainsi, la salle du conseil et l'escalier d'honneur ont reçu pour ornement des peintures de Prosper Colmant; la salle des mariages, des peintures d'Émile Fabry tandis que le palier du hall est orné des œuvres d'Émile Vermeersch (fig. 11). Les peintures illustrent pour la plupart des allégories des valeurs associées à la famille, au travail, et celles plus générales prônées par

la société au début du XX^e siècle (fig. 12). Au côté de ces toiles marouflées, on compte une dizaine de peintures de chevalet de grands formats conçues par une série d'artistes: Euphrosine Beernaert, Ernest Van Den Kerckhove, François Stroobant, Jean Madyol, J. Colin, Émile Sacré et Charles Hermans. La conservation de ces œuvres a été confiée à un conservateur-restaurateur spécialisé (fig. 13) et réalisée *in situ*.

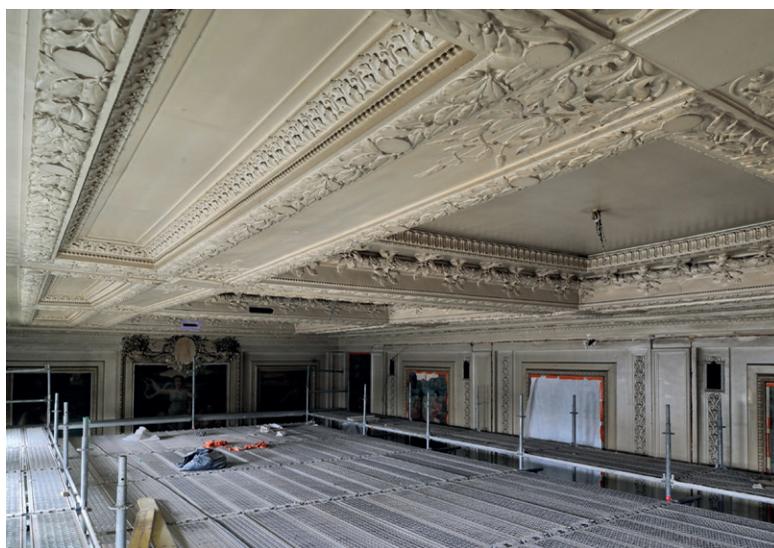


Fig. 11

Les études stratigraphiques ont démontré qu'aucune polychromie n'avait été exécutée dans le bâtiment. Le choix des couleurs des murs s'est donc porté sur un beige clair qui met en valeur les nombreuses œuvres d'art intégrées dans le bâtiment (georgesdekinder.com © SPRB).



Fig. 12

Vue sur le hall au premier étage du corps avant, après restauration (georgesdekinder.com © SPRB).



Fig. 13

Pour la restauration *in situ* de ces toiles (elles étaient trop grandes pour être transportées en atelier), un atelier de restauration a été aménagé dans un espace ventilé et étanche à la poussière, dans la salle du conseil (georgesdekinder.com © SPRB).

LES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

Le projet de restauration et de rénovation a visé la conservation, la restauration et la mise en valeur des espaces et des éléments participant à cette composition architecturale tout en réalisant l'intégration des équipements techniques de manière discrète et efficace. Pour la conservation des intérieurs classés, des interventions lourdes d'installations techniques, telle que la salle de spectacle, ont été intégrées de façon complètement réversible, détachées des décors architecturaux.

La programmation (bibliothèque, commissariat de police, centre culturel avec salle de spectacle et locaux insonorisés pour répétitions...) a permis, d'une part, de déterminer les interventions s'inscrivant dans la démarche de valorisation patrimoniale et, d'autre part, de préciser les interventions spécifiques indispensables (fonctionnelles, techniques, acoustiques, structurelles, de sécurité, de respect aux normes...) à apporter au bâtiment pour la poursuite de ses activités.

WHO IS WHO

ÉQUIPE DE PROJET :

Association momentanée de :
ORIGIN Architecture & Engineering (restauration et stabilité)
A.2R.C. (rénovation de l'intérieur)
En sous-traitance :
Engytime-MK Engineering (équipements techniques)
Sofia Engineering (chantier)

Équipe ORIGIN – architecture :

Charlotte Nys, Barbara Pecheur,
Cécile Mairy, Joke Berghmans

Équipe ORIGIN – stabilité :

Marc Wertz, Aurélie Vermijlen

Entrepreneur :

Monument Vandekerckhove nv

Coût de travaux :

13.364.000 EUR

Chronologie :

Début de la mission : mars 2004
Chantier : septembre 2007
Réception provisoire première phase : août 2010
Réception provisoire deuxième phase : juillet 2012
Réception définitive première phase : février 2012

The former Laeken town hall

The story of a successful repurposing

The history of Laeken town hall is enlightening. Abandoned only nine years after it was built, this remarkable building has withstood the test of time, functioning as a decentralised administrative branch office for the City of Brussels. The structure, which was built by architect Bonduelle and completed in 1912, has recently been restored, renovated and repurposed. The project was aimed at restoring, preserving and showcasing the spaces and elements that contribute to the original architectural composition of the building while incorporating new uses and technical equipment that complies with contemporary requirements in terms of safety and comfort.

Apart from the stone sculptures, which necessitated more significant work, cleaning and repairs were all that was needed for the exterior envelope. The listed interior was the focus of various restoration works: mouldings, repainting of walls, furniture and the original decor. A certain number of the works making up the original decor, produced between 1916 and 1922 by local artists, benefitted from restoration *in situ*.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basy, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Murielle Lesecque, Cecilia Paredes, Brigitte Vander Bruggen, et Anne-Sophie Walazyc (avec la collaboration d'Olivia Bassem).

RÉDACTION FINALE

Stéphane Demeter

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Cecilia Paredes

AUTEURS / COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Coffi Barboza, Michel Debeule, Paula Dumont, Michèle Herla, Harry Lelièvre, Géry Leloutre, Cécile Mairy, Benoît Mihail, Cecilia Paredes, Barbara Pecheur, Roose Partners Architects, Christian Spapens, Brigitte Vander Bruggen, Barbara Van der Wee, Manja Vanhaelen, Tom Verhofstadt.

TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction.

GRAPHISME

The Crew Communication

IMPRESSION

IPM Printing sa

DIFFUSION ET GESTION

DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.irisnet.be

REMERCIEMENTS

Françoise Boelens, Ralf Boswell, Philippe Charlier, Julie Coppens, Farba Diop, Stéphane Duquesne, Alice Gérard, Philippe de Gobert, Alfred de Ville de Goyet, Anne-Cécile Maréchal, Marc Villeirs.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, directeur général de Bruxelles Développement urbain de la Région de Bruxelles-Capitale, CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et Sites – Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
<http://www.monument.irisnet.be>
aatl.monuments@sprb.irisnet.be

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGR – Archives générales du Royaume
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CDBDU – Centre de Documentation de Bruxelles Développement urbain
CIDEP – Centre d'Information, de Documentation et d'Etude du Patrimoine
DMS – Direction des Monuments et Sites
KBR – Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique
MRAH – Musées Royaux d'Art et d'Histoire
SPRB – Service public régional de Bruxelles
ULB – Université libre de Bruxelles

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2016/6860/010

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel « Erfgoed Brussel ».